



AQDR

Laval-Laurentides

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE  
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES  
ET PRÉRETRAITÉES

# COMMUNIQUÉ

## **Crédit d'impôt en raison de l'âge : l'AQDR Laval-Laurentides se réjouit que le gouvernement entende raison!**

Laval, le 22 février 2017 – L'AQDR Laval-Laurentides accueille avec satisfaction et soulagement la décision du ministre des Finances, Carlos Leitao, de rétablir à 65 ans l'admissibilité au crédit d'impôt en raison de l'âge.

À l'évidence, la décision de reporter l'âge d'admissibilité au crédit d'impôt était injustifiable, compte tenu des répercussions financières importantes qu'elle aurait sur des personnes vulnérables. De plus, dans le contexte où le gouvernement annonce un allègement fiscal aux mieux nantis, cette décision devenait carrément insoutenable. Ce recul constitue une victoire non seulement pour les aînés, mais aussi pour l'ensemble de la population, car une société n'a rien à gagner à appauvrir ses aînés.

Rappelons qu'hier, le Réseau FADOQ, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) et l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics (AREQ) ont fait front commun avec les trois partis d'opposition à l'Assemblée nationale pour exhorter le gouvernement à ramener à 65 ans et de façon rétroactive le seuil d'admissibilité à ce crédit d'impôt instauré il y a près d'un demi-siècle.

D'une même voix, ils ont dit haut et fort qu'aucune demi-mesure ne ferait l'affaire et qu'ils maintiendraient la pression jusqu'à ce qu'ils aient obtenu justice pour les aînés. Une pétition électronique a été lancée à cet effet sur le site de l'Assemblée nationale. En moins de vingt-quatre heures, plus de 20 000 citoyens l'avaient déjà signée.

Les groupes d'aînés poursuivent néanmoins la bataille pour que les gens qui ont été lésés cette année par la modification au crédit d'impôt soient dédommagés. Aussi, la population est invitée à signer la pétition sur le [site de l'Assemblée nationale](#) pour envoyer un message fort et maintenir la pression sur le gouvernement. Elle pourra être signée d'ici le 13 mars.

### **À propos de l'AQDR**

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission exclusive la défense collective des droits culturels, économiques, politiques et sociaux des personnes à la retraite. Elle compte près de 25 000 membres regroupés en 42 sections locales. L'AQDR Laval-Laurentides est la plus importante avec 3 500 membres.

-30-

Information :

Brigitte Tremblay, Coordonnatrice  
450-978-0807, [aqdraval@aqdr.org](mailto:aqdraval@aqdr.org)

1450, boul. Pie-X, bureau 202, Laval (Québec) H7V 3C1  
Tél. : 450-978-0807 Télécopieur : 450-978-9808  
Site Internet : [www.aqdraval.org](http://www.aqdraval.org) Courriel : [aqdraval@aqdr.org](mailto:aqdraval@aqdr.org)